

Parcours possibles en L3 : Activités physiques adaptées et santé
Education et motricité (1^{er} et 2nd degrés)
Entraînement sportif

Les études

AUTRES MASTERS POSSIBLES
UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES
(liste non exhaustive)

- Ethique
- Sciences cognitives
- Ingénierie du vivant et ergonomie
 - Ergonomie et ingénierie facteurs humains

DOCTORAT (3 ans)

MASTERS (2 ans)

Sciences du sport

- Santé psycho-sociale par le sport (P12, P13, Marne-la-Vallée)
- Vieillesse, handicap, mouvement et adaptation (P11, P13)
- Entraînement : biologie, nutrition, santé (P12, P13)

Entraînement et optimisation de la performance sportive (INSEP)

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

- Professeur des lycées et collèges - parcours EPS

VERS QUELS MÉTIERS

Enseignant-chercheur en université ...

Professeur d'EPS, Professeur en Activités Physiques Adaptées (APA) en milieu spécialisé, Spécialiste de la Prévention par l'Activité physique (AP), Cadre formateur en APA, en AP et Santé, Coordonnateur de réseau de soin, Directeur de service des activités physiques adaptées dans la santé ou dans la prévention sociale, Coordonnateur d'équipe : entraîneurs / préparateurs physiques ...

S6 (Semestre 6)
L3 - 3^{ème} année de licence
3 parcours possibles :

- Activités physiques adaptées et santé
- Education et motricité (1^{er} et 2nd degrés)
- Entraînement sportif

S5 (Semestre 5)

S4 (Semestre 4)
L2 - 2^{ème} année de licence

S3 (Semestre 3)

S2 (Semestre 2)
L1 - 1^{ère} année de licence

S1 (Semestre 1)

- S1 LICENCES SHS**
- Sciences sociales
 - Sciences de l'éducation
 - Sciences du langage

Semestre rebond : accès en S1 aux étudiants primants PACES de Paris Descartes - sous conditions

→ **Alter PACES ****
Jury d'admission en 2^{ème} année d'études de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique (après validation des modules et sous contrat pédagogique).

→ **L3 SHS Sciences de l'éducation**

→ **LICENCES PROFESSIONNELLES**

- Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socio-culturelle parcours Développement social et socio-culturel local
- Gestion des structures sanitaires et sociales *
- Métiers de la communication : chef de projet communication *
- Métiers du tourisme : Commercialisation des produits touristiques *

→ **IFMK (Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie)** Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière, Ecole d'Assas, CEERRF, ADERF, et Ecole privée de Pédiatrie-Podologie (EFOM) à Paris pour les étudiants ayant obtenu d'excellents résultats dans les enseignements scientifiques

→ **S2 LICENCES SHS**

→ **En cours de S1 Diplôme Universitaire de remise à niveau : Passeport pour Réussir et S'orienter (PAREO) *****

→ Accès aux concours administratifs de catégorie A de la Fonction publique.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative : Conseiller d'Éducation Populaire et de Jeunesse.
Fonction publique territoriale : Directeur des sports et des loisirs, Responsable d'équipement Sportif, Coordonnateur d'activités sportives
Accès aux métiers suivants : Coordonnateur de programmes d'Intégration par l'Activité Physique Adaptée (APA), la Prévention et l'Éducation à la Santé, la Réadaptation et le réentraînement, Entraîneur en Activités Physiques et Sportives adaptées, Educateur spécialisé en APA ...

→ Secouriste : formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1). Cette formation est assurée dans le cadre de l'UE 45 en semestre 4.

SECTEURS D'ACTIVITÉS ET ORGANISMES

- Animation
- Communication,
- Enseignement - Formation
- Gestion
- Loisirs Management
- Recherche
- Santé - Médico-social
- Social
- Sport - Remise en forme
- Industrie (matériel sportif, agroalimentaire)

Passerelles/Entrées
(sous conditions)

BAC OU ÉQUIVALENT

Passerelles/Poursuites
(sous conditions - Université Paris Descartes si non mentionné)

MEMBRE DE

USPC
Université Sorbonne
Paris Cité

La Licence de Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives vise l'acquisition de compétences dans les secteurs professionnels de l'enseignement, de l'entraînement et du loisir, des activités physiques adaptées aux personnes ayant un handicap.

Objectifs

Les étudiants ont la possibilité de se spécialiser en 3^e année dans un des milieux professionnels proposés par la licence.

→ Le parcours « **Activités physiques adaptées et santé** » (**APAS**) donne accès aux différents secteurs liés aux handicaps moteurs, sensoriels, mentaux, sociaux. D'une manière générale elle s'ouvre aux relations des activités physiques et de la santé, aux différents âges de la vie (hôpitaux, centres de rééducation, instituts médicoéducatifs ou médico-professionnels, associations).

→ Le parcours « **Education et motricité** » (**EM**) permet, outre la préparation aux concours de l'enseignement public (1^{er} et 2nd degré), l'accès aux différents métiers de l'encadrement des activités physiques et de la recherche sur celles-ci.

→ Le parcours « **Entraînement sportif** » (**ES**) donne accès à l'encadrement du secteur sportif dans le cadre des Fédérations, de la Recherche, de l'Industrie. Son titulaire a vocation à encadrer en autonomie ou sous la responsabilité d'un autre entraîneur, selon le niveau concerné, différents publics, à des fins d'amélioration de la performance ou de développement personnel. Ce métier s'organise autour de trois grands types d'activités :

- Il conçoit des programmes d'entraînement à partir du diagnostic qu'il opère
- Il conduit les séances d'entraînement
- Il communique et participe à la protection des sportifs

L'originalité du cursus STAPS tient à ce que les travaux pratiques se font, pour l'essentiel, dans les stades ou les gymnases. Une place importante est faite à l'orientation et à la préprofessionnalisation (acquisition de méthodes et maîtrise d'outils, stages).

Compétences acquises

→ **Savoirs** : Comprendre et améliorer les performances et réalisations motrices. Evaluer, concevoir, transmettre, communiquer, organiser le sport loisir, santé, de compétition, les activités physiques, sportives et artistiques, l'enseignement de l'éducation physique et sportive... en fonction de différentes populations.

→ **Savoir-faire** : Capacité à pratiquer et connaître des activités sportives en vue de les encadrer et animer en toute sécurité. Enseigner à des publics spécifiques en mobilisant des connaissances et des démarches d'apprentissage adaptées. Elaborer un projet sportif, le diffuser et participer à sa gestion administrative et financière.

→ **Savoir-être** : Etre pédagogue, avoir le goût du contact, être capable de travailler en équipe, de se dépasser, être à l'écoute des autres ...

Dispositifs d'aide à la réussite

→ Dispositifs d'information

Livret de l'étudiant, journées de pré-rentrée, réunions thématiques, mails, Environnement Numérique de Travail (ENT), Newsletter étudiant.

→ Aide à la réussite en Licence : dispositifs d'accompagnement et de suivi

Accompagnement des étudiants par les professeurs référents, Cours de soutien, Tuteurs étudiants, Accueil spécifique selon les populations étudiantes (semaine d'intégration des L1, séquences d'accueil des L2 et L3 ...),

→ Dispositifs d'aide à la professionnalisation et/ou à l'orientation

Un dispositif d'orientation et d'insertion professionnelle pour :

- les L1 : l'UE 24 "Projet d'étude" comprend la découverte de 3 milieux professionnels (activités physiques adaptées, entraînement sportif, milieu scolaire primaire, secondaire et universitaire), passerelle en fin de L1 vers les études de Kinésithérapie.
- les L2 : l'UE 34 "Projet d'étude et professionnel" sur 3 contenus et 1 métier parmi 5 : Intervenant en APAS, Entraîneur sportif, Enseignant du 1^{er} degré, Enseignant du 2nd degré, Conférence métiers : Intervenant dans les métiers du tourisme, de la communication dans le secteur sportif et de la forme ; L'UE 44 "Projet d'étude et professionnel" (PPE) avec un stage d'observation obligatoire dans 1 milieu professionnel (activités physiques adaptées, entraînement sportif, milieu scolaire primaire et secondaire).
- les L3 : Stage en intervention obligatoire dans le milieu choisi (parcours APAS, ES, EM1, EM2) d'une durée de 60 heures environ par semestre, Préparation à la poursuite d'études en Master pour toutes les spécialités de L3, Anglais obligatoire.
- Un service d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle : le SOFIP, Des ateliers Cap Emploi (ACE) en 3^{ème} année de licence pour apprendre à se repérer dans le monde professionnel, à faire des CV, une lettre de motivation.

→ Dispositif d'acquisition de compétences transversales :

Certificat en informatique et internet (C2i) ; Certificat en langues : DICt (Descartes International Communication Test), puis, en cas de bons résultats, passation du TOEIC (Test of English for International Communication) pris en charge à 50% par l'Université.

→ Aménagements pour les sportifs de haut niveau :

Des dispositifs spécifiques inclus dans le "Régime spécial d'études" sont mis en oeuvre par l'UFR STAPS pour aider les sportifs de haut niveau à réussir leur cursus : dispense d'assiduité à certains enseignements, décalage de partiels pour les épreuves d'examen se déroulant simultanément avec des compétitions, contrat pédagogique listant les unités d'enseignement suivies pendant le semestre ...

<http://www.staps.parisdescartes.fr/VIE-ETUDIANTE/Etudiants-a-statuts-particuliers/Sportif-de-Haut-Niveau>

→ Conventions sportives

A partir de L2, conventions avec les ligues et les fédérations pour les activités sportives suivantes : athlétisme, boxe française, rugby, natation, judo, handball. Possibilité de passer gratuitement ces diplômes fédéraux qui apparaissent sur le supplément au diplôme.

Organisation générale de la licence

La licence se déroule sur six semestres divisés en unités d'enseignement (UE). Certaines UE sont composées d'ECUE (éléments constitutifs d'UE). Elles sont obligatoires, obligatoires à choix et optionnelles. Chaque UE représente un certain nombre de crédits européens (ECTS). Ainsi, un semestre validé équivaut à 30 ECTS (la licence : 180 ECTS).

Les UE scientifiques (anatomie humaine, physiologie, motricité ...) rapportent un nombre conséquent de crédits. Le volume horaire de cours théoriques croît chaque année : au 1er semestre (S1), les pratiques sportives s'étalent sur 120 heures, les matières théoriques sur 172 heures. En L2 S3, 72 heures de pratiques sportives contre 240 heures de cours théoriques.

Enseignements

→ L1

• S1 : Anatomie et contrôle moteur (Anatomie humaine : l'appareil locomoteur, Le contrôle moteur : l'organisation du mouvement) ; Jeux et conduites motrices (Les conduites motrices, Théorie des jeux) ; Connaissances des Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) : être capable de comprendre et pratiquer au moins quatre activités sportives distinctes, en vue de les encadrer et animer en toute sécurité, parmi 2 menus d'activités à choisir en S1 et S2 : *Athlétisme, Gymnastique, Sports de raquette (Badminton ou Tennis ou Tennis de table)* OU *Natation*, un sport collectif de grand terrain (*Football ou Rugby*) OU *Natation*, un sport collectif de petit terrain (*Basket-ball ou Handball ou Volley-ball*), un sport de combat ou une activité artistique : *Boxe ou Judo, Danse ou Gymnastique rythmique, ou Escalade et Préparation physique* ; Méthodologie du travail universitaire : approches scientifiques (Introduction à la mécanique des APSA, Méthodes statistiques) ; Méthodologie du travail universitaire : approches littéraires (Recherche documentaire et prise de notes OU Expression écrite et orale).

• S2 : Comportement et physiologie des grandes fonctions : Motricité et développement de la personne, Physiologie intégrative du corps humain ; Histoire et épistémologie : corps, sciences et cultures ; Connaissances des APSA (voir liste ci-dessus) ; Projet d'études : découverte de 3 milieux professionnels parmi les 5 : Activités physiques adaptées - Entraînement sportif - Milieu scolaire primaire - Milieu scolaire secondaire ou Milieu universitaire + Anglais (Vocabulaire, grammaire, phonétique) en rapport avec les APSA ; 1 UE optionnelle à choisir parmi : Fitness ou Arts du cirque ou Préparation athlétique ou Musculation ou Souplesse et méthodes douces ou Engagement associatif.

→ L2

• S3 : Physiologie humaine ; Motricité et sociologie des pratiques : Motricité et cognition, Sociologie des pratiques ; Connaissances des APSA (suite de L1) : Approfondissement de la connaissance d'une APSA ("spécialité") et 2 ECUE d'élargissement dans 2 APSA choisies ; Projet d'étude et professionnel : Méthodologie de l'entraînement, Lois et règlements en Education Physique et Sportive, Le mouvement, facteur d'intégration et d'adaptation, et Conférences métiers (tourisme sportif, métiers de la communication sportive, métiers de la forme ...) ; Anglais ; Formation à la partie pratique du Certificat Informatique et Internet (C2i).

• S4 : Psychologie et physiologie : Motricité et apprentissage, Physiologie humaine ; Sociologie ; Connaissances des APSA (suite de L1) : Approfondissement de la connaissance d'une APSA ("spécialité",

la même qu'en S3) et 2 ECUE d'élargissement ; Projet d'études et professionnel : Expression écrite et orale (dire et écrire les STAPS), Stage en milieu professionnel (Activité physique adaptée ou Entraînement sportif ou Milieu scolaire primaire ou Milieu scolaire secondaire) et bilan de stage, Outils d'analyse audiovisuels ; Passerelle licences professionnelles ou Jeux traditionnels et du monde ou Escalade et Canoë-kayak ou VTT et Course d'orientation ou Golf et Voile ou Certificat de spécialisation « Sauvetage et sécurité en milieu aquatique » et PSEI (attestation de 1ers secours en équipe de niveau 1).

→ L3

Approfondissement de la connaissance d'une APSA ("spécialité", la même qu'en L2, quel que soit le parcours) en S5 et S6. Stage obligatoire de 60 heures environ par semestre de chaque parcours (excepté S5 du parcours Education et motricité, stage facultatif).

► UE du parcours Education et motricité parcours Enseignement 1er degré

• S5 : Education physique et sportive ; Mathématiques ; Linguistique ; Recherche et innovation : Démarches pédagogiques en français et en sciences expérimentales, Didactique et pédagogie.

• S6 : Sociologie du sport et praxéologie motrice ; Connaissances des APSA (suite L1) ; Projet professionnel « enseignement 1er degré » ; 1 UE optionnelle parmi : Engagement associatif, Pratique de jeux traditionnels et sportifs, Capture, analyse et modélisation du mouvement, Secourisme et sécurité et Activités physiques de pleine nature ; Anglais, C2i (facultatif), Secourisme (facultatif).

► UE du parcours Education et motricité, parcours Enseignement 2nd degré

• S5 : Histoire et biologie ; Connaissances des APSA ; Projet professionnel « enseignement second degré » ; Recherche et innovation en éducation : didactique et pédagogie ; Anglais, C2i (facultatif), Secourisme (facultatif).

• S6 : Praxéologie et psychologie ; Connaissances des APSA ; Projet professionnel « enseignement second degré » ; 1 UE optionnelle à choisir parmi : Course d'orientation ou Escalade ou Kayak ou Atelier chorégraphique.

► UE du parcours Entraînement sportif

• S5 : Physiologie et psychologie du sport ; Connaissances des APSA ; Projet professionnel « Entraînement sportif » ; Recherche et innovation en entraînement ; Anglais, C2i (facultatif), Secourisme (facultatif).

• S6 : Physiologie et sociologie du sport ; Connaissances des APSA ; Projet professionnel « Entraînement sportif » ; 1 UE optionnelle à choisir parmi Capture, analyse et modélisation du mouvement ou Physiologie approfondie ou Préparation athlétique ou Musculation.

► UE du parcours Activités physiques adaptées et santé

• S5 : Sciences du mouvement et adaptabilité ; Connaissances des APSA ; Projet professionnel « Activités physiques adaptées et santé » ; Recherche et innovation : vieillissement normal et pathologique ; Anglais, C2i (facultatif), Secourisme (facultatif).

• S6 : Technique et adaptabilité ; Connaissances des APSA ; Projet professionnel « Activités physiques adaptées et santé » ; 1 UE optionnelle à choisir parmi APA en fauteuil roulant et gymnastique en chaise Ou Capture, analyse et modélisation du mouvement Ou Atelier chorégraphique.

Passerelles entre formations

Des changements de parcours (sur dossier) sont envisageables en cours et après la licence :

→ Au sein de l'Université Paris Descartes (voir schéma) : en cours de S1 vers le **Diplôme Universitaire PaRéO**, après le S1 vers le S2 d'une autre licence de Sciences Humaines et Sociales ; après L2 vers une licence professionnelle.

→ Après le S1 vers le S2 d'une autre licence ou vers certains BTS et DUT ouvrant en février ; **après la L1, possibilité, pour les étudiants non redoublants ayant obtenu d'excellents résultats dans les enseignements scientifiques, d'intégrer :**

- les **IFMK (Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie) Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière, l'Ecole d'ASSAS, le CEERRF, l'ADERF**

- **l'Ecole privée de Pédiatrie-Podologie EFOM** à Paris.

Après L2 : autres licences, licences professionnelles, DUT en année spéciale ; après la licence : masters du même domaine de formation.

Conformément au décret du 20 février 2014, un dispositif expérimentation PACES est mis en place à l'Université Paris Descartes au niveau Licence pour permettre l'accès en 2ème année d'études de médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique après validation de modules en L2 et L3 (parcours enrichi sous contrat pédagogique) et examen des candidatures par un jury d'admission.**

Entrées possibles à différents niveaux de la licence, sous conditions (équivalences, Validation des Acquis de l'Expérience).

Etudes à l'étranger

→ **ERASMUS** : Les étudiants peuvent partir étudier en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Grèce, Islande, Italie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Slovaquie, Tchéquie, Royaume-Uni, Suède.*

→ **Dans le cadre de programmes d'échanges bilatéraux** : Suisse, Etats-Unis, Canada, Argentine, Chine, Brésil. (*Sous réserve de modification des accords entre universités)

Recommandations

- Posséder une solide culture physique et sportive
- Avoir pris des responsabilités dans le milieu scolaire et / ou sportif
- Etre fortement motivé et en bonne santé

Formalités d'inscription

Les inscriptions administratives se font par le WEB sauf cas particuliers :

► UFR STAPS

1, rue Lacretelle
75015 Paris
Tél. 01 76 53 34 00
www.staps.parisdescartes.fr

Activités sportives
La majorité des activités sportives se déroulent au 1, rue Lacretelle.
Pour les installations sportives extérieures, consulter le site www.staps.parisdescartes.fr/ rubrique "L'UFR"

En savoir +

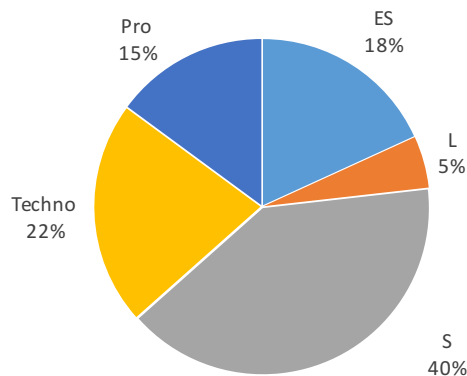
SOFIP

12, rue de l'École de médecine
75006 Paris - Métro : Odéon
Tél. 01 76 53 16 50 ou 17 34/17 46/20 32
Courriel : sofip@parisdescartes.fr
Site Internet : www.parisdescartes.fr
Rubrique "Orientation & Insertion"

Journée "Portes Ouvertes" de l'Université (JPO)

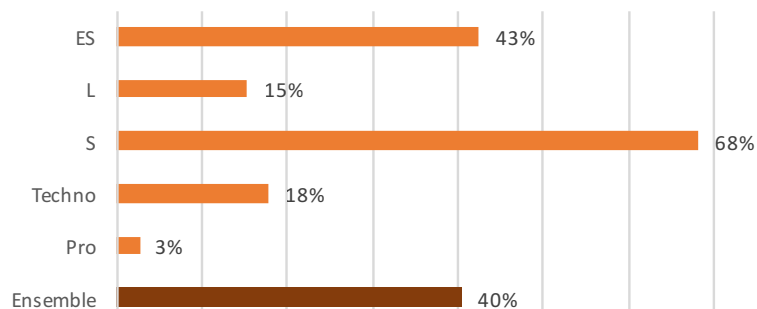
Toutes disciplines et
Forum des métiers
Forum des masters
Samedi 10 mars 2018
9h30-17h30
45, rue des Saints-Pères
75006 Paris
Métro : Saint-Germain-des-Prés

Répartition des néo-bacheliers en L1 de STAPS selon le baccalauréat



Lecture : Parmi les néo-bacheliers en L1 de STAPS, 40% ont un bac S.
(Source : Apogée 2016/17 au 11/10/2017)
Observatoire de la Vie Etudiante

Taux de réussite en 1 an néo-bacheliers en L1 de STAPS selon le baccalauréat



Lecture : Parmi les néo-bacheliers en L1 de STAPS, 40% obtiennent leur L1 en 1 an.
(Source : Apogée 2016/17 au 11/10/2017)
Observatoire de la Vie Etudiante